

Bonjour,

Je possède les parcelles AV 51 et AV 205. La parcelle AV 51, sur laquelle se situe notre maison, est actuellement située en zone Ne et la parcelle 205 est actuellement située en zone N.

Je vois que dans la révision du PLU, la parcelle AV 51 passe en zone A, je voudrais donc profiter de ce changement de zonage pour demander également la modification du zonage d'une partie de la parcelle AV 205 en zone A. En effet, la moitié nord de la parcelle AV 205 correspond à du jardin et un pré pour moutons, l'usage correspondrait donc mieux à de la zone A, je souhaite évidemment que la moitié sud de cette parcelle reste en zone N.

Vous remerciant par avance de la considération que vous porterez à ma demande,  
Cordialement,